



## Les plus récentes modifications au niveau des tournois

Chères joueuses et chers joueurs de tennis,

L'automne approche à pas de géant et avec lui, le début de la saison d'hiver avec ses nombreux tournois qui se dérouleront en Suisse.

Swiss Tennis et les organisateurs de tournois ont pour objectif commun d'améliorer sans cesse les tournois qui ont lieu en Suisse. C'est dans cet esprit que quelques innovations deviendront effectives au 1er octobre 2017 que nous détaillons volontiers ci-après:

### **Joueurs fautifs**

Les tournois sont bons si les joueurs le sont. La plupart des joueurs ont un comportement tout à fait correct et respectent les règles de politesse à l'égard de leurs adversaires et de l'organisateur. Hélas, il suffit de quelques personnes ou incidents pour ternir la réputation d'un tournoi ou d'un organisateur et enlever à des joueurs qui n'ont rien à se reprocher l'envie de jouer au tennis. Afin que les joueurs fautifs et les personnes qui les accompagnent puissent être sanctionnés, il est indispensable que les organisateurs de tournois remplissent leurs obligations scrupuleusement. Dans la plupart des cas, il suffit d'être attentif à ce qui se passe et d'intervenir sans hésiter pour étouffer d'éventuels conflits dans l'œuf. Toutes les parties y gagnent: les participants ont la certitude de pouvoir jouer dans un cadre bien ordonné et les organisateurs voient les joueurs revenir volontiers dans un tournoi où les règles sont respectées.

Pour cette raison, Swiss Tennis introduit avec effet au 1.10.2017 un catalogue d'amendes et de sanctions, afin que les joueurs qui ne respectent pas le Code of Conduct puissent être sanctionnés plus facilement. Les organisateurs de tournois sont invités à prononcer des avertissements à l'endroit des joueurs qui ne s'en tiennent pas aux règles de comportement du Code of Conduct et à directement entrer un rapport sur les sanctions prononcées dans le système d'administration des tournois Advantage.

### **Catalogue d'amendes/sanctions**

Le catalogue d'amendes/sanctions s'appuie sur le Code of Conduct de Swiss Tennis et fonctionne par amendes et par points de pénalité. Un joueur qui arrive à 10 points de pénalité encourra un retrait de licence de trois mois. Pendant cette durée, le joueur sera écarté de toutes les compétitions partout en Suisse. Les points de pénalité restent en vigueur pendant un an. Le délai d'interdiction de jouer devient effectif dès le moment où une suspension a été prononcée. Une suspension efface 10 points de pénalité. Si le joueur a plus de 10 points de pénalité à son compte, les autres points négatifs restent. Les points de pénalité sont visibles pour le joueur et pour Swiss Tennis, mais non pour les Officiels, les organisateurs de tournois et les tiers. En plus des points de pénalité, Swiss Tennis a le pouvoir de sanctionner chaque infraction par des amendes à sa libre discrétion.

**Le catalogue d'amendes/sanctions deviendra effectif le 01.10.2017**

### **Inscriptions multiples**

Un joueur peut être inscrit à maximum 2 tournois de fin de semaine sur un week-end. Les organisateurs de tournois peuvent rayer les joueurs contrevenants de la liste des inscriptions sans avertissement préalable. Un joueur qui participe à deux tournois simultanément doit veiller lui-même à ce qu'il n'y ait pas collision d'engagements et contacter les organisateurs de tournois à

temps pour coordonner ses horaires de jeu.

Une absence due à une collision d'horaires de jeu est considérée comme non-présentation sans motif et sanctionnée d'une amende de CHF 100.00.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'en vertu du Règlement des tournois, Annexe VI, les organisateurs de tournois ont le droit de facturer des frais administratifs de CHF 10.00 aux joueurs qui se désistent avant le tirage au sort.

En vous remerciant de prendre acte, nous restons à votre entière disposition. En cas de questions, veuillez vous adresser à Monsieur Pascal Orlando que vous pouvez joindre au numéro 032 344 07 57 ou par courriel à [pascal.orlando@swisstennis.ch](mailto:pascal.orlando@swisstennis.ch).

Avec nos compliments

**Swiss Tennis**  
Compétition

Sponsors



**HONDA**



**RADO**  
SWITZERLAND

Official Watch

Responsabilité rédactionnelle et publication:  
Swiss Tennis, Compétition, CH – 2504 Bienne  
Téléphone : 032 344 07 63

© Swiss Tennis

Toutes informations et indications sans garantie.  
Nous déclinons toute responsabilité pour les liens pouvant  
conduire à des pages externes et pour le contenu de celles-ci.